

Deux cas de dengue confirmés à la rivière Saint-Louis

COMMUNIQUÉ

Le signalement de deux cas de dengue, confirmés les 8 et 9 avril, survenus de façon regroupée dans le temps et l'espace a conduit les services de lutte anti-vectorielle en lien avec la commune de Saint Louis à mener des investigations et à programmer des actions de lutte anti-vectorielle dans la zone concernée de la Rivière Saint Louis :

- Ce jour et vendredi, une action de traitement et de sensibilisation est effectuée sur l'ensemble des maisons de cette zone.
- Un traitement spatial est programmé dans ce secteur dans la nuit de jeudi à vendredi (cette zone sera à nouveau traitée dans les nuits de dimanche à lundi et de mercredi à jeudi).
- Une recherche est effectuée autour de ces cas pour trouver d'éventuelles autres personnes infectées et gérer leur situation.

La survenue de ces cas rappelle que devant tout symptôme évoquant la dengue (fièvre, maux de têtes, vomissements...), il est indispensable de se rendre chez son médecin qui prescrira une confirmation biologique.

Cet épisode de cas groupés, mais limités, de dengue rappelle aussi avec force la nécessité d'une part de se protéger contre l'infection en utilisant des produits qui éloignent les moustiques (sprays, crèmes, serpentins, diffuseurs électriques, ventilateurs, moustiquaires). D'autre part de nettoyer dans son environnement direct tous les objets ou lieux renfermant de l'eau stagnante dans lesquels les moustiques se reproduisent (pots de fleurs, boîtes, fûts, citernes, gouttières bouchées ou piscines vidangées), pour éviter la prolifération de moustiques.

PLACE DU BARACHOIS
97405 ST DENIS CEDEX
STANDARD
Tél : 02 62 40 77 77
Fax : 02 62 41 73 74

Contact presse
Gaëlle Reverdy
Chef du bureau de la
communication interministérielle
Tel. : 02 62 40 74 19
GSM : 06 92 29 44 38
Fax : 02 62 21 77 04